

## Faculté des sciences économiques, sociales et politiques



### ECON2249 Economie régionale

[30h] 4 crédits

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

**Enseignant(s):** Jacques-François Thisse

Langue d'enseignement : français

Niveau : Deuxième cycle

#### Objectifs (en termes de compétences)

Au terme du cours, les étudiants devront comprendre les principes économiques de l'organisation spatiale des activités humaines et pouvoir appliquer ces principes à l'étude de cas concrets.

#### Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours a pour objet d'étudier les principes gouvernant l'organisation spatiale des activités économiques et, plus particulièrement, la formation des grandes agglomérations humaines.

#### Résumé : Contenu et Méthodes

On commence par décrire les principales forces d'agglomération et de dispersion en action dans la formation du paysage économique selon l'échelle spatiale retenue (quartier, ville, pays, ou bloc commercial). On étudie ensuite la création d'agglomérations et l'émergence de déséquilibres régionaux. Cette partie est illustrée par une analyse des déséquilibres territoriaux au sein de l'Union Européenne. Une forme particulière mais fondamentale d'agglomération est la ville dont on propose ensuite d'analyser les principales raisons d'être. Au niveau proprement urbain, on étudie le fonctionnement des marchés fonciers, la structure résidentielle et la stratification socio-géographique. Outre une bonne formation en micro-économie, il est souhaitable que les étudiants expriment un intérêt pour l'histoire économique car on fera de nombreuses références à l'histoire des villes et des territoires.

#### Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis :

Les cours de première licence en sciences économiques

Evaluation :

Examen écrit

Support :

Liste de références fournie en début de cours.

#### Autres crédits de l'activité dans les programmes

<b>GEOG22</b>	Deuxième licence en sciences géographiques	(4 crédits)
<b>SC3DA/G</b>	Diplôme d'études approfondies en sciences (Géographie)	(4 crédits)